

COMITE DE LIAISON CLIS/ANDRA DU 20 juin 2014

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- MM. Roland CORRIER, conseiller général de la Meuse, Jean COUDRY, CGC, et Benoît JAQUET, Secrétaire général, pour le CLIS
- Mmes Martine HURAUT et Sarah DEWONK, et M. Sébastien FARIN, pour l'ANDRA
- Renouvellement du CLIS

Les élections municipales de mars ont entraîné un renouvellement important des représentants des communes au sein du CLIS. Sur les 47 communes concernées, 16 communes meusiennes sur 29 et 7 communes haut-marnaises sur 18 ont un nouveau représentant. Cela rend nécessaire la mise en place d'un programme de travail d'information et de formation.

A ce sujet, M. FARIN propose d'organiser une journée à destination des nouveaux membres du CLIS comme des anciens, afin de leur présenter d'une part l'historique du projet, d'autre part les échéances à venir.

MM. CORRIER et COUDRY approuvent cette proposition. Cette journée se déroulera début septembre dans les locaux de l'ANDRA à Saudron.

M. FARIN suggère que des rencontres de ce type soient mises en place de façon régulière (une fois par trimestre par exemple), pour permettre d'aller plus en profondeur sur des thèmes précis intéressant les membres du CLIS. MM. CORRIER et COUDRY y sont favorables. Pour M. JAQUET, il est possible d'avoir des points d'information réguliers, dans le cadre des CA et des AG, voire des commissions, et il ne faut pas multiplier à l'excès les réunions.

Il est décidé d'expérimenter le principe de rendez-vous plus fréquents, en commençant par la journée de septembre puis la présentation par l'ANDRA des questions de sûreté, au regard notamment du risque d'intrusion accidentelle et de ses conséquences.

- Projet de loi sur la transition énergétique

M. FARIN indique que le projet de loi relatif à la transition énergétique a circulé sur internet. L'une des versions contenait un article concernant le projet de stockage mais il a été retiré dans la dernière version disponible.

- Rapport n°8 de la CNE

M. JAQUET rappelle que le rapport n°8 de la CNE vient de sortir (le n°7 a été présenté lors de l'AG de mars), et qu'il comporte d'assez nombreuses réserves sur des aspects importants du programme de recherche de l'ANDRA. M. FARIN précise que l'ANDRA travaille sur ces différents points et qu'il serait intéressant de présenter aux membres du CLIS la façon dont l'ANDRA répond aux recommandations de la CNE.

En réponse à M. CORRIER, qui s'interroge sur la fiabilité des modélisations, M. FARIN signale que le sujet a déjà fait l'objet d'une visite dans les locaux de l'ANDRA (après une formation donnée par l'IRSN) et estime qu'il pourrait être nécessaire de réitérer ce genre de rencontres sur des questions très pointues. Il propose en ce sens que des échanges directs puissent être établis entre Mlle COLON, secrétaire scientifique du CLIS, et l'ANDRA, ou même de mettre en place une commission technique qui permettrait, en plus du travail des commissions existantes, de favoriser les échanges scientifiques et techniques des experts mandatés par le CLIS et l'ANDRA.

- Mise à disposition de documents

M. FARIN indique que plusieurs documents sont parus récemment: le rapport sur le coût du nucléaire (commission de l'Assemblée Nationale), et le rapport de la Cour des Comptes.

A propos du coût du stockage, il rappelle que le ministre a demandé à l'ANDRA de lui communiquer (pour l'été) une mise à jour du chiffrage, et qu'elle arrêtera après consultation de l'ASN et des producteurs un nouveau chiffrage du coût.

EN 2015, conformément à la décision du Conseil d'administration de l'ANDRA sur les suites données au projet de stockage à l'issue du débat public, l'Agence présentera plusieurs documents: dossier d'options de la sûreté, dossier d'options techniques de récupérabilité, et plan directeur d'exploitation.

- Questions diverses
- Concernant les accidents survenus au WIPP (centre de stockage souterrain de déchets MAVL au Nouveau-Mexique), des informations sont disponibles sur le site du département américain de l'énergie. A ce stade, il est sans doute préférable de s'adresser à l'IRSN pour obtenir des éléments complémentaires.
- En réponse à M. JAQUET, Mme HURAUT précise que l'ANDRA n'a pas d'information relative aux travaux de voirie à Reynel. Il faut se reporter au schéma interdépartemental.
- M. JAQUET fait part d'une question portant sur le plafond des garanties en matière d'assurance, pour les installations nucléaires. L'ANDRA apportera une réponse sur ce point.
- M. CORRIER souhaite que l'enquête alimentaire réalisée par l'ANDRA soit présentée aux membres du CLIS. L'ANDRA est d'accord avec cette proposition.

La prochaine réunion du comité de liaison aura lieu fin août dans les locaux du CLIS à Bure.